2026/128
COMMUNE DE FLAMANVILLE
DOMAINE 3.3 : Locations
26.D.095

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vendredi 25 septembre 2026 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 18 septembre 2026 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents : F. BRISSET, K. MELIN, P. LEMARCHAND, V. DALBIN, A. LEBOULANGER, E. TELLIER, B. MARTEL, D. LELUBEZ, A. LOUIS, C. VANHECKE, R. LEBARBIER, G. GOURDEL, P. FAUCHON, G. THOMAS-ROUTIER, G. BRISSET.

Pouvoirs : G.GOURDEL donne pouvoir à D.LELUBEZ, A.VAGNER donne pouvoir à R.LEBARBIER

Secrétaire de séance : V. DALBIN

Logement : détermination des loyers du 53 rue des châtaigniers.

La commune a récemment effectué des travaux à l'ancien célibatorium (53 rue des Châtaigniers) . Elle est aujourd'hui en mesure de proposer sept appartements. Afin de les mettre à la location, un tarif doit être proposé.

Au vu du prix du mètre carré du Canton, et sur avis de la commission logement du 29 juillet 2026, Monsieur le maire propose le m² à 8€ sur la surface habitable comme détaillé ci-dessous.

Délibération :

Vu l'avis favorable de la commission logement du 29 juillet 2026,

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 21 septembre 2026,

Considérant les besoins exprimés par les demandeurs de logements (hors logements sociaux).

M. le Maire propose au conseil municipal d'adopter les tarifs proposés par la commission Finances sur les appartements du 53 rue des Châtaigniers.

Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260925-26D095-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

Surface des logements - 53 rue des châtaigniers				
RDC	Type de logement	Surface réelle en m²	Surface habitable en m²	Loyer mensuel 8 € du m²
Logement 11	T3	61,46	44,41	355,28 €
Logement 12	T3	55,27	43,83	350,64 €
Logement 13	T3	65,38	49,86	398,88 €
Logement 14	T3	84,58	63,54	508,32 €
ETAGE	Type de logement	Surface réelle en m²	Surface habitable en m²	Loyer mensuel 8 € du m²
Logement 21	T3	94,8	51,28	410,24 €
Logement 22	T3	46,24	42,68	341,44 €
Logement 23	T2	76,45	37,12	296,96 €

Après en avoir délibéré, et procédé au vote,

19	Voix pour	
0	Voix contre	
0	Abstentions	
19	Votants	

Le conseil municipal approuve à l'unanimité/la majorité du m² à 8 euros sur la surface habitable, hors charges et entretien des communs.

La secrétaire de séance,

V.DALBIN

Le Maire,

F.BRISSET

MAIRIE DE FLAMANVILLE 50340

Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260925-26D095-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026